

## Les conditions de principe

Les avantages des partenariats transnationaux sont évidents : Les systèmes de sécurité sociale qui, d'un point de vue historique, ont grandi indépendamment les uns des autres et sont nés chacun dans des contextes économiques indépendants rencontrent les mêmes problèmes et sont confrontés à des défis comparables. En effet, bien qu'il existe de grandes différences entre les systèmes de santé nationaux quant à leur organisation et à leur financement, ils doivent cependant faire face aux mêmes difficultés, comme par exemple celle d'une population vieillissante avec toutes les conséquences qui en découlent, celle du progrès technique de la médecine ou encore de la prépondérance et du pouvoir sur le marché des prestataires de services agissant tant au niveau européen que mondial (par ex. : l'Industrie Pharmaceutique). La réalisation du marché intérieur, la monnaie commune et l'élargissement imminent aux pays de l'Est créent un besoin croissant de coopération entre les différents systèmes d'assurance maladie en Europe.

C'est au vu de cela que fut fondé en 1994 l'„Euroforum Assurance Maladie Sociale“ en tant que réseau transnational d'organisations d'assurance maladie ayant des systèmes apparentés et qui s'engagent en faveur des principes de base communs tels que la solidarité et le financement contributif. L'Euroforum veut faire valoir les intérêts des citoyens protégés par une assurance maladie sociale de façon subsidiaire et à la recherche d'accord de volontés dans les processus de décision politiques tant au niveau national qu'au niveau européen.

## Objectif et tâches

L'Euroforum Assurance Maladie Sociale poursuit comme objectif la promotion et le renforcement des assurances santé qui se caractérisent par le principe de la solidarité en participant activement au processus

d'intégration et de convergence politico-social en Europe. Cela fait aussi partie de la compréhension de soi-même et de la tâche politico-sociale des membres de l'Euroforum qui impliquent de s'investir dans la défense des intérêts des assurés et des patients aussi au plan européen.

Les membres de l'Euroforum s'entendent comme administrateurs de biens de l'assurance maladie sociale, qui protège la plus grande partie de la population. Leur souci est de garantir, dans l'intérêt des assurés, des soins de première qualité et performants dans le système de santé.

Un autre objectif de l'Euroforum est de garantir la prise en compte des intérêts de l'assurance maladie sociale dans les processus politiques de décision au niveau national et européen sur la base du principe de la subsidiarité.

La tâche de l'Euroforum Assurance Maladie Sociale est de discuter les questions posées au niveau européen, les souhaits et les procédures d'intérêt commun et, le cas échéant, d'obtenir un consensus au niveau transnational. A ce niveau, il s'agit surtout d'arriver à mieux faire respecter et faire entendre sur le plan politique les intérêts des citoyens protégés par l'assurance maladie sociale tant au niveau national qu'europpéen.

## Activités et projets

Les membres de l'Euroforum Assurance Maladie Sociale forment un réseau stable de compétences professionnelles spécialisées et interinstitutionnelles. Sous la présidence nationale en alternance, ils se retrouvent régulièrement en assemblées plénières et en groupes de travail particuliers, pour

- échanger informations et expériences relatives aux questions ou développements européens touchant à l'assurance maladie sociale et

- préparer soit réaliser des mesures et actions appropriées au niveau national et européen (par ex. : sous forme de prises de position communes) vis à vis d'initiatives et mesures de la Communauté.

Les groupes de travail mis en place par le plénum accompagnent de façon active les développements européens.

En 1998 fut fondé le groupe de travail permanent pharmaceutique „**Medicine Evaluation Committee (MEDEV)**“. Il se compose d'experts en produits pharmaceutiques/pharmacologues issus des organisations nationales d'assurance maladie sociale et poursuit notamment les buts suivants:

- informations et analyses actuelles sur les développements nationaux et ceux relatifs à la politique et au droit européens dans le domaine des produits pharmaceutiques quant à leurs effets sur les systèmes d'assurance maladie nationaux,
- évaluation de nouveaux produits pharmaceutiques, par ex. quant à leur valeur thérapeutique en tenant compte des aspects pharmaco-économiques,
- analyses de la rentabilité des coûts, comparaisons entre les pays, systèmes et prix au niveau international,
- création d'un contrepoids nécessaire par rapport aux intérêts commerciaux de l'Industrie Pharmaceutique agissant dans toute l'Europe,
- participation active au dialogue et au processus de décision de la Communauté dans le domaine des produits pharmaceutiques.

C'est sur cette base que ces dernières années l'Euroforum a par exemple émis des avis communs vis à vis de différentes initiatives des Institutions de l'Union Européenne dans le domaine du marché commun des produits pharmaceutiques ainsi qu'au niveau de l'évaluation et de l'autorisation des médicaments. De plus le plénum de l'Euroforum a donné naissance à un groupe de travail,

dans lequel des experts nationaux se consacrent aux « **Effets du droit européen économique et du droit européen de la concurrence sur l'assurance maladie sociale** » ainsi qu'à la jurisprudence correspondante de la Cour de Justice Européenne.

## Les organisations membres

L'Euroforum Assurance Maladie Sociale compte actuellement comme membres 15 centres de liaison nationaux, fédérations et organismes d'assurance maladie de 7 pays européens, à savoir de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse. Il existe des liens très étroits avec l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS), les European Social Insurance Partners (ESIP) et l'Association Internationale de la Mutualité (AIM).

### **AOK-Bundesverband (D)**

Kortrijker Str. 1  
D – 53177 Bonn  
Président du directoire:  
M. Dr. Hans Jürgen Ahrens  
Interlocutrice: Mme Elisabeth Reker  
Tel.: +49 (0)228 843-338  
Fax: +49 (0)228 843-322  
e-mail: Elisabeth.Reker@bv.aok.de

### **Bundesknappschaft (D)**

Pieperstr. 14 – 28  
D – 44789 Bochum  
Directeur: M. Rolf Stadié  
Interlocutrice: Mme Dr. Christina Schulte  
Tel.: +49 (0)234 304-83000  
Fax: +49 (0)234 304-83050  
e-mail: Christina.Schulte@bundesknappschaft.de

### **Bundesverband der Betriebskrankenkassen (D)**

Kronprinzenstr. 6  
D – 45128 Essen  
Président du directoire:  
M. Wolfgang Schmeinck  
Interlocuteur: M. Dr. Stephan Burger  
Tel.: +49 (0)201 179-1172  
Fax: +49 (0)204 179-1003  
e-mail: BurgerS@bkk-bv.de

**Bundesverband der landwirtschaftlichen Krankenkassen (D)**

Weißensteinstr. 70 – 72  
D – 34131 Kassel  
Gérant: M. Dr. SK Harald Deisler  
Interlocuteur: M. Karl-Gerd Henze  
Tel.: +49 (0)561 9359-114  
Fax: +49 (0)561 9359-140  
e-mail: KarlGerd.Henze@bv.lsv.de

**Caisse Nationale d'Assurance-Maladie des salariés – sécurité sociale (F)\***

Mission Recherche Internationale  
178, avenue Bollée  
F – 72033 Le Mans Cedex 9  
Coordinateur national: M. Christian Foury  
Tel.: +33 (0)243 5074-89  
Fax: +33 (0)243 5074-90  
e-mail: Cnamtsri@noos.fr

**Collège Intermutualiste National (B)\***

La Commission des Affaires Européennes  
c/o Union Nationale des Mutualités Socialistes  
Rue St. Jean, 32 – 38  
B – 1000 Bruxelles  
Président de la Commission „affaires européennes“: M. Alain Coheur  
Tel.: 0032 (0)2 515-0680  
Fax: 0032 (0)2 515-0506  
E-Mail: Alain.Coheur@mutsoc.be

**College voor Zorgverzekeringen (NL)**

Eekholt 4  
NL – 1112 XH Diemen  
Directeur général: M. Dr. P.C. Hermans  
Interlocuteur: M. Dr. Gert Jan Velders  
Tel.: +31 (0)20 7978-766  
Fax: +31 (0)20 7978-990  
e-mail: GVelders@cvz.nl

**Deutsche Verbindungsstelle Krankenversicherung - Ausland (D)**

Pennefeldsweg 11 – 15  
D – 53177 Bonn  
Directeur: M. Dr. Rüdiger Neumann-Duesberg  
Tel.: +49 (0)228 9530-618  
Fax: +49 (0)228 9530-600  
e-mail: Ruediger.Neumann-Duesberg@dvka.de

**Europavertretung der deutschen Sozialversicherung (B)**

50, rue d'Arlon  
B – 1000 Brüssel  
Directeur: M. Dr. Franz Terwey  
Tel.: +32 (0)2 230-7522  
Fax: +32 (0)2 230-7773  
e-mail: Franz.Terwey@esip.org  
Secrétariat MEDEV: Mme Dr. Christine Alison Dawson  
e-mail: Christine.Dawson@esip.org

**Hauptverband der österreichischen Sozialversicherungsträger (A)**

Postfach 600  
A – 1031 Wien  
Porte-parole de la Gérance:  
M. Dr. Josef Kandlhofer  
Directeur général adjoint:  
M. Mag. Norbert Vanas  
Tel.: +43 (0)1 71132-2000  
Fax: +43 (0)1 71132-3781  
e-mail: Norbert.Vanas@hvb.sozvers.at

**IKK-Bundesverband (D)**

Friedrich-Ebert Str.  
Technologie Park  
D – 51429 Bergisch-Gladbach  
Président du directoire: M. Rolf Stuppardt  
Interlocuteur: M. Dirk Ruiss  
Tel.: +49 (0)2204 44-324  
Fax: +49 (0)2204 44-335  
e-mail: Dirk.Ruiss@bv.ikk.de

**Institut National d'Assurance Maladie Invalidité (B)**

Conventions internationales – Soins de santé  
Avenue de Tervuren 211  
B – 1150 Bruxelles  
Conseiller: Mme Bernadette Hendrix  
Interlocuteur: M. Chris Segaert  
Tel.: +32 (0)2 739-7315  
Fax: +32 (0)2 739-7332  
e-mail: Chris.Segaert@riziv.fgov.be

**santésuisse (CH)**

Römerstr. 20  
CH – 4502 Solothurn  
Directeur: M. Marc-André Giger  
Interlocuteur: M. Ueli Müller  
Tel.: +41 (0)32 625-4220  
Fax: +41 (0)32 625-4151  
e-mail: Ueli.Mueller@santesuisse.ch

**See-Krankenkasse (D)**

Reimerstwiete 2  
D – 20457 Hamburg  
Membre de la Gérance:  
M. Nicolai Woelki  
Tel.: +49 (0)40 36137-731  
Fax: +49 (0)40 36137-735  
e-mail: Nicolai.Woelki@see-bg.de

**Union des Caisses de Maladie (L)**

125, route d'Esch  
L – 1471 Luxembourg  
Président: M. Robert Kieffer  
Interlocuteur: M. Jean-Marie Feider  
Tel.: +352 498331-2617  
Fax: +352 498332  
e-mail: Jean-Marie.Feider@secu.lu

**Verband der Angestellten-Krankenkassen e.V.  
und Arbeiter-Ersatzkassen-Verband e.V (D)**

Frankfurter Str. 84

D – 53721 Siegburg

Président du directoire:

Mme Dr. Doris Pfeiffer

Interlocutrice: Mme Dr. Monika Kücking

Tel.: +49 (0)2241 108-338

Fax: +49 (0)2241 108-465

e-mail: Kuecking@VdAK-AEV.de

\* membre pas encore complètement affilié